

## La démarche d'économie circulaire de Lafarge

- **VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN**  
dans la gestion de vos déchets.
- **VOUS FAIRE BÉNÉFICIER DE NOTRE DISPOSITIF INDUSTRIEL**  
de plus de 400 sites (carrières, cimenteries, centrales à béton, dépôts et plateformes, ports) progressivement équipés de ces nouvelles offres.
- **VOUS PROPOSER :**
  - > Des solutions de valorisation de vos déchets,
  - > Des offres de produits recyclés de qualité maîtrisée.

### aggneo®, TOUTES LES GARANTIES LAFARGE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- > **PROFESSIONALISME :** nous garantissons la traçabilité de vos déchets, en ligne avec les réglementations en vigueur.
- > **EXPERTISE :** vous bénéficiez de produits recyclés dont la qualité d'usage est contrôlée et sûre.
- > **PROXIMITÉ ET LOGISTIQUE :** acteur local implanté au cœur des territoires et au plus près de vos chantiers, nous vous proposons une logistique optimisée soucieuse de l'impact environnemental.
- > **LA FORCE DU RÉSEAU LAFARGE :** Lafarge dispose d'un réseau de sites industriels et d'experts, dans ses trois métiers (ciments, granulats et bétons prêt à l'emploi). Avec Lafarge, vous bénéficiez des connaissances et des bonnes pratiques éprouvées en France et à l'international.
- > **PÉRENNITÉ :** nous avons des ambitions fortes sur la construction durable. C'est l'assurance d'un développement des offres aggneo® et du dispositif géographique en continu.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR  
LES BÉTONS À BASE DE GRANULATS  
RECYCLÉS ET LEUR DISPONIBILITÉ  
DANS VOTRE RÉGION,  
contactez votre commercial Lafarge.  
Vous pouvez aussi consulter le site  
du projet national Recybéton :  
<http://www.pnrecybeton.fr/>

 A member of  
LafargeHolcim

LAFARGE FRANCE  
2 avenue du Général de Gaulle  
92140 CLAMART  
Tél : 01 58 00 60 00  
[www.lafarge.fr](http://www.lafarge.fr)



FRANCE

# aggneo® Bâtiment

Votre projet est unique,  
nous avons la solution qu'il vous faut.




Construire  
des villes meilleures™



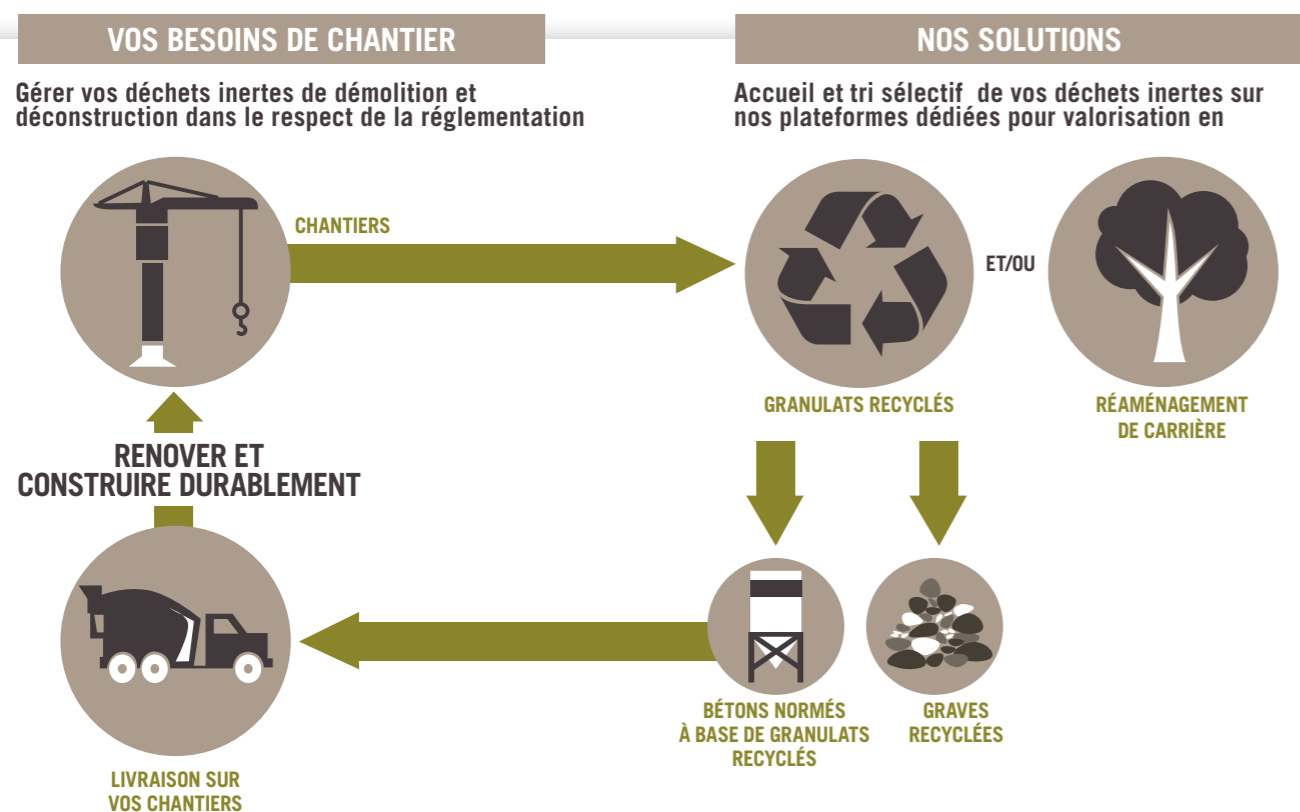
CONSTRUIRE  
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



 A member of  
LafargeHolcim

# Devenez acteur de l'économie circulaire avec notre offre de services et produits

POUR LA DÉMOLITION, LA CONSTRUCTION, LES CHANTIERS NEUFS ET LA RÉNOVATION



## NOUS VOUS GARANTISSONS

- Une offre logistique optimisée et adaptée à vos besoins, au plus proche de vos chantiers via :
  - > notre réseau de 400 sites en France, dont des plateformes de transit en milieu urbain,
  - > le transport en double fret, par porteur ou semis, par barges, cadences adaptées...
- La traçabilité de vos déchets inertes dans le respect de la réglementation.
- Une qualité maîtrisée.

## DANS UN SOUCI DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE :

- Préservation des ressources naturelles.
- Proximité géographique de nos implantations pour une meilleure organisation logistique :
  - > Diminution des émissions de CO<sub>2</sub>,
  - > Gains économiques.

## Les + pour vous

- Vous êtes un acteur responsable qui participe aux flux de l'économie circulaire locale.
- Vous êtes conforme à la réglementation relative à la gestion de vos déchets de chantier.
- Vous mettez en œuvre des produits de qualité et adaptés à votre usage.
- Vous êtes innovant et pionnier en contribuant à faire progresser la filière du recyclage vers le béton prêt à l'emploi.

# Les étapes réglementaires de la traçabilité

	AVANT L'ACCUEIL DE VOS DÉCHETS INERTES SUR NOS SITES	LORS DE L'ACCUEIL DE VOS DÉCHETS INERTES SUR NOS SITES
ETAPE 1	Contactez le commercial de votre secteur	A l'arrivée sur le site de réception, contrôle et vérification par le personnel du site de la conformité des déchets
ETAPE 2	Renseignez le Document d'Acceptation Préalable qui vous sera remis par nos soins	Remise d'un bordereau d'acceptation (ou de refus en cas de non-conformité) qui mentionne les informations relatives au mode de traitement des déchets livrés
ETAPE 3	Apportez la preuve du caractère inerte de vos déchets (analyses du chantier)	
ETAPE 4	Vérification par nos soins des informations fournies et modalités de prise en charge des déchets inertes issus de votre chantier	

## ATTENTION

- Les déchets inertes généralement acceptés sur nos sites : Bétons, briques, tuiles et céramiques ne comportant pas de substances dangereuses, terres et cailloux, verre non recyclable, mélanges bitumineux sans goudron ni amiante.
  - Sont strictement interdits (liste non exhaustive) : Bois, plastiques, métaux, déchets verts, plâtre, ordures ménagères, déchets dangereux (huiles, hydrocarbures...), déchets pulvérulents, matériaux non pelletables et matériaux liquides dont la siccité est inférieure à 30%.
- Pensez à vous renseigner au préalable auprès de votre commercial sur les spécificités d'accueil de nos sites.

# Nos bétons à base de granulats recyclés

Grâce au contrôle rigoureux de vos déchets inertes et à la maîtrise des techniques de recyclage, aggneo® Bâtiment vous offre via son réseau de centrales à béton une gamme de bétons produits avec des granulats recyclés<sup>(1)</sup> pour toutes vos applications :

- Bétons maigres, VRD ou de bordure pour vos applications simples
- Bétons prêts à l'emploi jusqu'au XF1 ou XC4 pour vos applications structurales

(1) L'emploi des granulats recyclés dans les formules de béton prêt à l'emploi est encadré par les normes NF EN-206

## PRINCIPALES EXPOSITIONS COURANTES

